



Le Contrat de quartier "Métal-Monnaies"

De l'élaboration à la concrétisation...

LE CONTRAT DE QUARTIER

Pour obtenir des renseignements sur la Commune de Saint-Gilles,
vous pouvez vous connecter sur notre site Internet www.stgilles.irisnet.be

Editeur responsable: Charles Picqué, place Van Meenen 39, 1060 Bruxelles

Coordination: Cabinet du Bourgmestre

Tél.: 02/536.03.84 - E-mail: contact.1060@stgilles.irisnet.be

Imprimé en mai 2006 Design by Kaligram

"METAL-MONNAIES"

Initiés par la Région de Bruxelles-Capitale en partenariat avec les communes dans le courant des années 90, les "Contrats de quartier" visaient à revitaliser les quartiers bruxellois les plus anciens. En effet, plutôt que de disperser les investissements publics sur l'ensemble du territoire bruxellois, il s'agissait de les concentrer sur les quartiers qui en avaient le plus besoin. Plus de 10 ans après le lancement des premiers "Contrats de quartier", force est de constater que les investissements consentis ont déjà porté leurs fruits. Il n'en demeure pas moins que la politique de revitalisation de nos quartiers est toujours considérée comme une priorité par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale qui a augmenté, cette année encore, les budgets qui y sont consacrés.

La commune de Saint-Gilles bénéficie actuellement de deux "Contrats de quartier" dont le dernier en date, centré sur le Carré Hôtel des Monnaies (la place Marie Janson) et qui arrive à mi-parcours. Cette brochure est l'occasion de faire le point sur les projets qui seront réalisés dans les deux années à venir.

Une particularité des contrats de quartier réside en ce que les interventions publiques sont multiples et transversales. Vous constaterez que le "Contrat de quartier Métal-Monnaies" n'échappe pas à la

règle: la réhabilitation d'immeubles dégradés, la création de nouveaux logements et équipements collectifs, le réaménagement de plusieurs espaces publics et des actions de cohésion sociale sont d'ores et déjà programmés. Outre ces initiatives publiques que vous aurez l'occasion de découvrir dans les pages qui suivent, un des objectifs avoués est également de créer une nouvelle dynamique dans le quartier en encourageant les habitants à rénover leur logement. Ainsi, un architecte est chargé de les accompagner dans leur démarche et de les informer sur les différentes primes à la rénovation qui existent en région bruxelloise.

La participation des habitants dans la mise en œuvre du programme est également une des idées maîtresses des "Contrats de quartier". Certains d'entre vous se sont d'ailleurs associés à la réalisation du projet dès le début, en 2004, et l'ont suivi de près lors des nombreuses CLDI, d'autres n'en ont peut-être pas eu l'occasion. Je les encourage vivement à prendre part à l'Assemblée Générale des habitants qui se déroulera à la Maison du Peuple, le lundi 22 mai prochain à 19h. Ce sera l'occasion de découvrir ensemble vos réalisations.

Charles Picqué

QU'EST-CE QU'UN "CONTRAT



LES CONTRATS DE QUARTIER SONT DES PROGRAMMES DE REVITALISATION SUBSIDIES PAR LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE. ILS SONT MENES DANS DES QUARTIERS FRAGILISES DE BRUXELLES. LES COMMUNES EN SONT LES PRINCIPAUX OPERATEURS.

Ces programmes prévoient différentes opérations, à réaliser sur une période de 4 ans au sein d'un périmètre bien défini. Deux années supplémentaires peuvent cependant être accordées pour permettre l'achèvement des derniers chantiers.

Ces différentes opérations concernent:

- > la création de nouveaux logements
- > le réaménagement des espaces publics
- > la création ou le renforcement d'infrastructures et d'équipements de quartier (socio-culturels, sportifs,...)
- > la mise en place d'initiatives sociales et participatives.

Le Contrat de quartier "Métal-Monnaies": de l'élaboration à la concrétisation

La Région bruxelloise a octroyé le Contrat de quartier "Métal-Monnaies" à Saint-Gilles le 28 novembre 2002. Son programme a été approuvé par le gouvernement régional le 23 décembre 2003. La mise en œuvre du programme a démarré l'année suivante, en 2004. La 1^{er} année de contrat de quartier a principalement permis l'acquisition d'immeubles et de biens prévus dans le programme de base. La 2^{er} année a apporté des modifications importantes et recentré les actions sur des projets réalisables dans les budgets et délais du contrat. La 3^{er} et la 4^{er} années seront occupées par les études et permis d'urbanisme. Pratiquement tous les chantiers commenceront fin de l'année 2007.

DE QUARTIER”?



Les Assemblées générales et les Commissions locales

Afin d'établir un programme qui réponde aux besoins du quartier, la commune s'est basée sur la participation et l'avis de ses habitants. En effet, les projets (qui vous seront présentés plus loin) ont été définis lors d'Assemblées générales (AG) et de réunion de la Commission Locale de Développement intégré (CLDI).

Le 20 mars 2002 s'est tenue la première AG, à laquelle on comptait la présence d'environ 150 personnes. Elle a permis d'informer et de dialoguer avec les personnes présentes et d'élire 8 représentants des habitants à la CLDI, ainsi que 2 délégués du secteur associatif, scolaire ou économique, entourés de représentants communaux et régionaux.

La CLDI, quant à elle, assure un suivi régulier du programme. Vous trouverez les membres élus de la CLDI, ainsi que les membres politiques, dans les pages qui suivent.

Représentants pour la commune

Henri Dineur

Place Van Meenen 39

T.: 02/536.02.76 – F.: 02/536.02.02

E-mail: hdineur@stgilles.irisnet.be

Alain Leduc

Place Van Meenen 39

T.: 02/536.03.86 – F.: 02/536.02.02

E-mail: alain.leduc@banlieues.be

Patrick Debouverie

Place Van Meenen 39

T.: 02/536.02.30 – F.: 02/536.02.02

E-mail: pdebouverie@stgilles.irisnet.be

Représentante pour le CPAS

Cathy Marcus

Rue F. Bernier 40

T.: 02/600.54.11 – F.: 02/600.54.19

E-mail: cmarcus@cpasstgilles.irisnet.be

QU'EST-CE QU'UN "CONTRAT

Représentants des habitants du quartier

*Stéphan Marquardt, Aimé Kahungun,
Tatiana De Perlinghi, Mariska Forrest,
Philippe Briquet, Anne-Chantal Denis,
Bart Lemmens*

Pour contacter vos représentants de quartier, vous pouvez vous adresser à Francis Dewarichet (Régie Foncière) au 02/533.39.50 ou par e-mail à l'adresse suivante fdewarichet@stgilles.irisnet.be.

Représentants de la vie associative, scolaire et économique

*Hassan Assila (CIFA),
Rue de Moscou, 30
T.: 02/538.54.08
E-mail: cifa.edd@skynet.be*

*Mohammed Lahlou (Librairie du Parvis)
Parvis de Saint-Gilles 26a
T.: 02/538 07 64
E-mail: lahlou3@nomade.fr*

Représentants du réseau habitat

*Marie-Jo Martin-Garcia et
Michele Di Calogero (CAFA)
Rue du Fort 25
T.: 02/600.57.30 – F.: 02/600.57.40
E-mail: mdic@cpasstgilles.irisnet.be*

Représentante

de la Mission Locale Jeunes

*Fatima Bourarach
Chaussée de Waterloo, 255
T.: 02/542.63.20 – F.: 02/542.63.30
E-mail: dir.mlj@misc.irisnet.be*

Représentant de l'OOTB

*André De Bisschop
Rue Delaunoy 58-60/10
1080 Molenbeek St-Jean
T.: 02/511.99.72 – F.: 02/511.98.27
E-mail: ootb@ootb.be*

Représentants de la Région de Bruxelles-Capitale

*Nathalie Renier (AATL rénovation urbaine)
Centre de communication Nord (CCN)
Rue du Progrès 80 – 1035 Bruxelles
T.: 02/204.25.31 – F.: 02/203.15.50
E-mail: nrenier@mrbc.irisnet.be*

Représentante de la Commission communautaire française

*Danièle Pieters
Rue des Palais 42 – 1030 Bruxelles
T.: 02/800.81.37 – F.: 02/800.80.01
E-mail: information@cocof.irisnet.be*

Représentante de la Vlaamse Gemeenschapscommissie

*Trees Candaël (Pianofabriek)
Rue du Fort 35
T.: 02/541.01.70 – F.: 02/541.01.77
E-mail: info@depianofabriek.be*

DE QUARTIER"?

L'enquête publique

Après avoir été approuvés par la CLDI et présentée à l'AG, les projets du programme ont été soumis à enquête publique. Les documents du projet étaient mis à la disposition de la population à l'Antenne de quartier "Parvis", celle-ci pouvant émettre des remarques, consignées dans un registre et intégrées dans les documents d'enquête. La Commission de concertation qui a eu lieu le 7 octobre 2003, a ensuite examiné les remarques formulées par la population et a invité toutes les personnes désireuses d'être entendues, avant de rendre son avis.

Le Conseil communal

Le 22 octobre 2003, le Conseil communal a adopté le programme quadriennal définitif. Un subside de 6,2 millions EUR est réservé à la Région afin de financer, à concurrence de 90%, les projets repris dans le programme. La part de la commune ne dépassera pas 800.000 EUR. Par ailleurs, un montant de 3,1 millions EUR est également réservé au sein du budget fédéral de l'accord de coopération Beliris. Il servira à réaménager la rue de la Victoire et la place Marie Janson (Carré Monnaies). Les opérations se répartissent en 5 volets:

- > les volets 1, 2 et 3 concernent le logement (création de logements publics ou en partenariat avec le privé)
- > le volet 4 concerne l'espace public,
- > le volet 5 est le volet social.

Le Gouvernement régional

Dernière étape pour arrêter le "dossier de base", le Gouvernement régional a approuvé le programme le 23 décembre 2003.

Et ensuite?

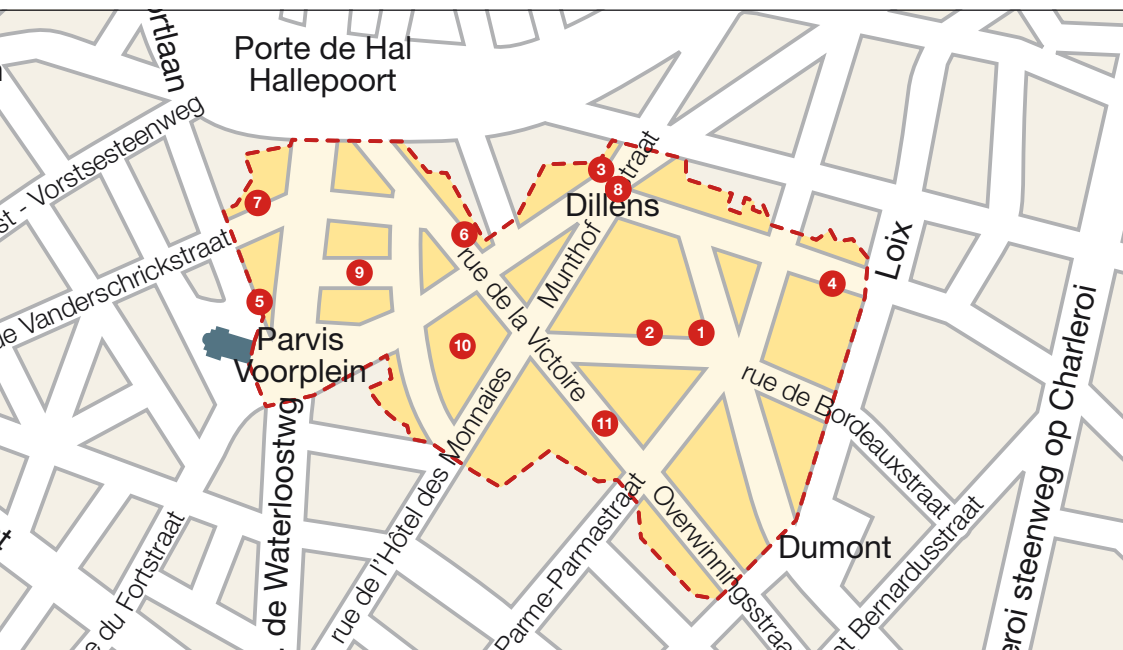
Des CLDI et des AG se réunissent régulièrement depuis 2 ans pour suivre la mise en place des projets. Ces structures de participation seront régulièrement convoquées jusqu'à la fin du programme.

Par ailleurs, des modifications peuvent être apportées au cours de la 2^e année du programme, afin de recentrer les projets prioritaires irréalisables vers les projets inscrits en réserve.

QUELS PROJETS POUR LE



LE CONTRAT DE QUARTIER “METAL-MONNAIES” COUVRE AU SEIN DUQUEL DE NOMBREUX PROJETS ONT ETE



- | | |
|-------------------------|--|
| 1 Rue du Métal 56 | 7 Ilot Waterloo – Vanderschrick |
| 2 Rue du Métal 40 | 8 Place Dillens. Accord de coopération Beliris |
| 3 Rue Jourdan 129 | 9 Rue de la Forge |
| 4 Rue de la Source 61 | 10 Réaménagement du Carré Monnaies (place Marie Janson). Accord de coopération Beliris |
| 5 Rue Jean Volders 72 | 11 Réaménagement de la rue de la Victoire. Accord de coopération Beliris |
| 6 Rue de la Victoire 26 | |

QUARTIER?

page # 7

UN PERIMETRE PRECIS,
DEFINIS.



1 Rue du Métal 56 (coin Croix de Pierre)

Un immeuble de 2 logements sera construit sur ce terrain, qui appartient à la Régie foncière. L'avant-projet d'aménagement est à l'étude. Les travaux commenceront en septembre 2007.

QUELS PROJETS POUR LE



2 Rue du Métal 40

Cet ancien bâtiment industriel bénéficiera d'une rénovation complète. On lui prévoit en effet différentes affectations:

- > l'aménagement d'une salle multisports au rez-de-chaussée
- > la construction de 3 logements de 2 chambres, côté rue, au dessus du bâtiment industriel, en alignement des immeubles voisins.

> l'accueil d'un programme d'écoles de devoirs.

L'avant-projet d'aménagement est à l'étude. Les travaux commenceront en septembre 2007

La rue du Métal fera également l'objet de plantation d'arbre et de l'installation d'une zone 30.

QUARTIER?



3 Rue Jourdan 129



Une activité commerciale occupera le rez-de-chaussée du bâtiment. Aux étages, on trouvera un nouveau logement de 4 chambres. L'avant-projet d'aménagement est à l'étude. Les travaux commenceront en octobre 2007.

4 Rue de la Source 61

Au rez-de-chaussée du bâtiment, sera installée la crèche communale "Les Diablotins", actuellement implanté dans l'école J.J. Michel. Cette nouvelle installation permettra d'accueillir 30 enfants, soit 11 de plus qu'actuellement. Trois logements de 2 ou 3 chambres seront par ailleurs installés aux étages. L'avant-projet d'aménagement est à l'étude. Les travaux commenceront en septembre 2007

QUELS PROJETS POUR LE



5 Rue Jean Volders 72

Le bâtiment accueillera de l'activité commerciale au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage. L'Antenne Atrium Saint-Gilles Centre, chargée de la revitalisation commerciale du centre de Saint-Gilles, et la coordination du Contrat de quartier travaillent en partenariat sur ce projet.

Les 4 étages accueilleront quant à eux deux logements. Les travaux débuteront en octobre 2007.



6 Rue de la Victoire 26

La Région et la commune subsidient les travaux de mise en conformité et sécurité de ce bâtiment accueillant du public pour des activités de cours et de promotion sociale. Des salles et espaces seront mis à disposition pour des activités de quartier.

QUARTIER?

page # 11



7 Ilot Waterloo – Vanderschrick

A la place de l'ancienne salle Regina et du parking attenant, il est prévu d'aménager un parc en intérieur d'îlot. L'entrée se fera par la rue Vanderschrick, sous les maisons "Art nouveau" de l'architecte Blérot. Le projet est suivi par les enfants du quartier dans le cadre des animations de l'asbl Arkadia.be. L'étude du projet est en cours et les travaux commenceront en novembre 2007.



QUELS PROJETS POUR LE



8 Place Dillens.

Accord de coopération Beliris

Le Contrat de quartier projeté, dans le cadre de l'Accord de coopération "Beliris" entre le Gouvernement fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale, le réaménagement de la place. Le programme prévoit la redéfinition de la circulation, du stationnement et des espaces verts en vue de la revitalisation du commerce de type horeca à cet endroit.

L'avant-projet est à l'étude. Le début des travaux est prévu pour décembre 2007.

9 Rue de la Forge

La rue sera rénovée dans la continuité des aménagements de la rue de Moscou, limitation du stationnement et plantation d'arbre d'alignement. Les travaux commenceront prochainement.

QUARTIER?



10 Réaménagement du Carré Monnaies (place Marie Janson). Accord de coopération Beliris

L'Accord de coopération "Beliris" financera, pour un montant total de 2,3 millions EUR, les travaux de réaménagement du Carré Monnaies. Il est également prévu de construire un parking souterrain d'environ 200 places, qui serait destinés aussi bien aux habitants du quartier qu'aux clients des nombreux commerces et équipements collectifs avoisinants. Des contacts avec des investisseurs privés susceptibles d'être intéressés par la construction et la gestion d'un tel parking sont actuellement en cours.

11 Réaménagement de la rue de la Victoire. Accord de coopération Beliris

Le SPFMT financera aussi le réaménagement de la rue de la Victoire, par la plantation d'arbres et l'instauration du stationnement des 2 côtés de la voirie. Les abords du Centre communal d'enseignement technique Pierre Paulus seront également réaménagés afin de permettre l'entrée et la sortie, par cet accès, des élèves fréquentant l'établissement. Des quais pour les arrêts de bus et des zones de chargement sont prévus dans ces aménagements pour améliorer la circulation dans cette artère et dans le quartier.

QUELS PROJETS POUR LE



Mini Contrat de quartier

En parallèle à l'élaboration et à la mise en œuvre du Contrat de quartier, l'asbl Arkadia.be a développé un projet intitulé "L'enfant et son quartier". Dans le cadre de ce projet elle a mis en place un processus participatif et organise des activités dans les écoles et le quartier.

En collaboration avec la commune de Saint-Gilles, Arkadia.be a décidé d'impliquer les enfants dans le développement du Contrat de Quartier "Métal-Monnaies".

Son travail s'attarde sur le "mini Contrat de quartier des enfants". Le but étant le suivi par les enfants du quartier de l'étude et de la réalisation du parc et de la plaine de jeux prévus dans l'îlot entre la rue Vanderschrick et la Chaussée de Waterloo.

QUARTIER?



L'accompagnement social et la promotion des primes

Le CAFPA (Centre d'Accompagnement et de Formation pour Adultes) est à la disposition des personnes concernées par le périmètre du Contrat de quartier pour toute une série d'informations relatives à la promotion des primes à la rénovation (information principalement destinée aux propriétaires) et à l'accompagnement des locataires.

VOS CONTACTS



CONTACTS

- > **Coordination
du Contrat de quartier "Métal-Monnaies"**
Francis Dewarichet
Régie foncière de Saint-Gilles
Rue Emile Feron 161
T.: 02/533.39.50 – F: 02/539.10.26
E-mail: fdewarichet@stgilles.irisnet.be
Site Internet: www.stgilles.irisnet.be
- > **Secrétariat régional
au développement urbain (SRDU)**
Bld Adolphe Max 13-17, bte 4 - 1000 Bruxelles
T.: 02 500 36 36 - F.: 02 500 36 39
E-mail: contact@srdu.irisnet.be
Site Internet: www.bruxelles.irisnet.be
www.quartiers.irisnet.be
- > **CAFA (Centre d'Accompagnement
et de Formation pour Adultes)**
Andrada Riglea – Julie Gervy
Rue du Fort 25
T.: 02/600.57.30 – F.: 02/600.57.40
Permanence: chaussée de Waterloo 4
T.: 02/ 539.22.40
E-mail: arig@cpasstgilles.irisnet.be
jger@cpasstgilles.irisnet.be
Site Internet: www.stgilles.irisnet.be
- > **Administration de l'Aménagement
du Territoire et de Logement (AATL)**
Nathalie Renier
Centre de communication Nord (CCN)
Rue du Progrès 80 – 1035 Bruxelles
T.: 02/ 204.25.31 – F.: 02/203.15.50
E-mail : nrenier@mrbc.irisnet.be
Site Internet: www.bruxelles.irisnet.be